

Pour toutes ces raisons et à cause des circonstances et de l'autorité à laquelle je me suis reporté, je ne puis admettre qu'il y ait, de prime abord, matière à la question de privilège.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'entends ne provoquer personne. A cause des

opinions exprimées à la Chambre hier quant au projet de débat sur la conférence sur la constitution, et à la lumière d'autres communications reçues aujourd'hui, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 3 h. 48 de l'après-midi.)
